



# GUIDE DES FAMILLES LAURENTINES

ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025



**PETITE ENFANCE** (0-3 ANS)

**ENFANCE** (3-12 ANS)

**JEUNESSE** (13-25 ANS)

[www.saintlaurentduvar.fr](http://www.saintlaurentduvar.fr)



# ÉDITO

C'est avec grand plaisir que je vous présente le premier guide des familles laurentines. Cet ouvrage a été conçu pour être un véritable compagnon au quotidien, rassemblant toutes les informations utiles sur les services et les initiatives de notre commune dédiés à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse.

Notre municipalité met un point d'honneur à offrir un environnement chaleureux et sécurisant pour nos tout-petits : nos crèches, nos assistantes maternelles agréées et nos espaces de jeux sont autant de lieux où vos enfants peuvent s'épanouir en toute sérénité.

De la maternelle au collège, nos établissements scolaires sont des lieux d'apprentissage et de découverte où chaque élève peut développer ses compétences et ses talents. Et nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques pour offrir un cadre éducatif stimulant et de qualité. C'est pourquoi, les activités périscolaires sont constamment renforcées et les dispositifs de soutien scolaire que nous avons mis en place sont là pour accompagner chaque enfant dans sa réussite.

Enfin, nos centres de loisirs, nos associations sportives et culturelles ainsi que nos événements sont pensés pour favoriser l'épanouissement, l'engagement et la citoyenneté des jeunes Laurentin(e)s.

En feuilletant ce guide, j'espère que vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour profiter pleinement des services et des activités que notre commune a le devoir de vous offrir.

Je vous souhaite une excellente lecture et une belle année pleine de découvertes et de succès.



Joseph **SEGURA**

Maire de Saint-Laurent-du-Var,  
Président délégué de la métropole  
Nice Côte d'Azur,  
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

*Bien cordialement JJ Segura*

# LES ÉLUS



Brigitte **LIZEE-JUAN**

Adjointe municipale déléguée à  
l'enfance, l'éducation, la jeunesse  
et la politique de ville.



Marcel **VAIANI**

Adjoint municipal délégué à l'état-civil,  
la citoyenneté et la petite enfance.



Bernard **GIRARDOT**

Conseiller municipal en charge des  
affaires relatives au suivi des conseils  
des écoles et des questions concernant  
les enfants et les jeunes en situation de  
handicap.

## SOMMAIRE GÉNÉRAL

- 4 CONTACTS UTILES
- 5 LA PETITE ENFANCE
- 11 L'ENFANCE
- 36 LA JEUNESSE

# CONTACTS UTILES

## ➤ DIRECTION PETITE ENFANCE - CRÈCHES

### Préinscriptions, inscriptions

✉ petite.enfance@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 14 / 04 92 12 42 64

### Facturation et règlement

✉ guichet.unique@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 57 / 04 92 12 42 58

### Relais Petite Enfance

#### (informations familles et assistantes maternelles privées)

Permanences les lundis après-midi et mercredis. Répondre à disposition quand les animatrices ne sont pas disponibles.

✉ relais@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 14 / 04 92 12 42 64

## ➤ PÔLE ACCUEIL SPÉCIFIQUE

### Handicap et besoins spécifiques

✉ poleaccueilspecifique@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 67

## ➤ DIRECTION MUNICIPALE DES SPORTS

### Informations

☎ 04 92 12 41 98

### Piscine Municipale - Informations

☎ 04 93 73 28 28

## ➤ DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE

**Inscriptions scolaires, périscolaires, extrascolaires, facturation (accueil matin, midi, soir, restauration scolaire, accueil de loisirs du mercredi et des vacances, ludisports, séjours).**

✉ guichet.unique@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 57 / 04 92 12 42 58

### Informations extrascolaires (vacances, séjours)

✉ animation@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 40 47

### Dérogations scolaires

✉ derogations@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 42 91

### Restauration scolaire - PAI alimentaires

✉ restauration@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 41 59

## ➤ DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES, ÉVÉNEMENTIEL ET ARCHIVES

### Inscriptions stages artistiques vacances

✉ culture@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 12 40 66



## SOMMAIRE

- 6 Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant municipaux.
- 7 Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant partenaires.
- 8 L'inscription en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant municipal.
- 8 Tarification et facturation.
- 8 Règlement.
- 8 Calendrier 2024/2025 des fermetures des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.
- 9 Les lieux ressources.

## LES CHIFFRES CLÉS

- 5 ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT MUNICIPAUX
- 188 PLACES EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT
- 3 ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES MUNICIPALES
- 9 PLACES D'ACCUEIL FAMILIAL
- 1 LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT
- 1 RELAIS PETITE ENFANCE
- 2 LIEUX RESSOURCES

# LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT MUNICIPAUX

## ▶ LES LUTINS

(7h30-18h30)  
90, chemin du Jaquon

✉ creche.lutins@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 93 19 37 05

Directrice : Mme FRAMEZELLE  
Directrice Adjointe : Mme RENAUD  
La structure bénéficie d'un agrément de 75 places, pour accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans si besoins spécifiques.



## ▶ LES RENARDEAUX

(7h30-18h30)  
405, avenue François Teysseire

✉ creche.renardeaux@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 93 07 15 76

Directrice : Mme PRADIER  
EJE : Mme FOULCHER  
La structure bénéficie d'un agrément de 40 places pour accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans si besoins spécifiques.



## ▶ LES PETITS GABY

FAMILIAL  
(Amplitude d'accueil de 10h/jour maximum selon le contrat des enfants accueillis)

91, allée Simone Veil

✉ creche.petitsgabyfamilial@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 97 12 00 55

Directrice : Mme MAGLIETTI  
La structure bénéficie d'un agrément de 9 places pour accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans si besoins spécifiques.



COLLECTIF  
(7h30-18h30)

91, allée Simone Veil

✉ creche.petitsgabycollectif@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 97 12 00 31

Directrice : Mme CARUSO  
La structure bénéficie d'un agrément de 24 places pour accueillir les enfants de 9 mois à 6 ans si besoins spécifiques.

## ▶ LES MOUSSAILLONS

(8h-18h - Fermée le mercredi)  
37, avenue Bailli de Suffren

✉ creche.moussailons@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 92 27 14 54

Directrice : Mme MERCIER  
La structure bénéficie d'un agrément de 28 places pour accueillir les enfants de 9 mois à 6 ans si besoins spécifiques.



## ▶ LOU NISTOU

(8h30-17h30)  
83, allée des Ecoreuils

✉ creche.nistou@saintlaurentduvar.fr

☎ 04 93 07 22 55

Directrice : Mme KASIER-S-BATAILLE  
La structure bénéficie d'un agrément de 21 places pour accueillir les enfants de 12 mois à 6 ans si besoins spécifiques.



La crèche municipale est un établissement d'accueil géré par la municipalité.  
Les professionnel(le)s de la petite enfance exerçant dans la crèche sont des employé(e)s communaux.

# LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PARTENAIRES

## ▶ LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT ASSOCIATIFS

▶ Jardin d'enfants  
« LES P'TITS ROBINSONS »  
429, avenue Albert Camus

✉ lesptitsrobinsons@hotmail.com

☎ 04 93 31 01 92

🌐 www.robinson06.fr

Président et gestionnaire : M. ADAMI  
Directrice du jardin d'enfants :  
Mme VERDIER.

▶ Mini crèche associative  
« LES LAURENTINS »  
(ADMR : Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural)  
47, avenue Pierre Ziller

✉ cmizera@admro06.org

☎ 04 93 26 69 82

🌐 www.admro06.net/micro-creche

Directrice : Mme MIZERA.

## ▶ LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PRIVÉS DE LA PETITE ENFANCE

▶ Micro crèche privée  
« Ô PETITS PIEDS »

▶ Micro crèche privée  
« Ô RÊVE DE BÉBÉ »

▶ Micro crèche privée  
« Ô BRIN D'ÉVEIL »  
366, avenue des Plantiers

☎ 04 89 41 07 83

🌐 www.orevesdetess.fr

Gestionnaire : Mme DEBONNET.

▶ Micro crèche privée  
« LE PETIT JARDIN D'EDEN »  
269, avenue des Pugets  
Immeuble « Les Œillets »

☎ 04 93 31 26 22

🌐 www.eden-veille.fr

Gestionnaire : Mme VAN WOLVELAER.

▶ ASSISTANTES MATERNELLES PRIVÉES (140 agréées)

🌐 www.monenfant.fr

## ▶ MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

▶ LES P'TITS PANDAS (Ouverture en septembre 2024)  
2 154, rue Alphonse Daudet - Immeuble « Les Œillets »

✉ mamlespandas@hotmail.com

☎ 06 64 88 03 31 / 06 24 39 75 45

Gestionnaires : Mmes GARCIA et GHIRARDI.

# L'INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT MUNICIPAL

## LES LIEUX RESSOURCES

### ► PROCÉDURE DE PRÉINSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE

Pour préinscrire votre enfant, vous devez réaliser une démarche en deux étapes :

**1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE :** participation à une réunion d'information collective obligatoire « quels modes d'accueil ? »

Quel que soit le terme de la grossesse, vous pouvez y assister en vous inscrivant en ligne.

Pour participer à la réunion d'information, scannez ce QR CODE.



Ou sur le site de la ville :

« Accéder à mes démarches en ligne / Rubrique Petite Enfance 0-3 ans/ Inscription à 1 évènement Petite Enfance ».

**2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE :** Préinscription en ligne à compter du congé légal de maternité uniquement :

1 - Je me connecte ou crée mon compte

2 - Je procède à la préinscription en scannant ce QR CODE.



Ou sur le site de la ville :

« Accéder à mes démarches en ligne / Rubrique : Petite Enfance 0-3 ans / Préinscription en établissement du Jeune Enfant ».

### INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription de votre enfant est définitive si la commission annuelle d'attribution des places émet un avis favorable à votre demande. Elle peut être annulée si votre situation à la rentrée est différente de celle qui a permis l'étude de votre dossier en commission.

Dans le cas où l'avis est défavorable, votre demande est maintenue sur une liste d'attente **sur votre confirmation**. Une réattribution est possible en cas de désistement.

### ► TARIFICATION ET FACTURATION

Tarification horaire selon le quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Facturation mensuelle selon le nombre d'heures réservées sur le contrat :

- Heures hors contrat en supplément au même tarif horaire.
- Heures déductibles sur justificatif selon les motifs inscrits dans le règlement de fonctionnement.

### ► RÈGLEMENT

Retrouvez le règlement intérieur de fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant sur le site de la ville dans la rubrique « Petite enfance ».



AU FIL DE LA FAMILLE

39, Rue des Ecoles

04 93 31 14 71

### ► LAEP : LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Ouvert aux familles les mercredis et vendredis de 9h à 11h30.

Périodes de fermetures : 1 semaine à chaque petite période de vacances scolaires, les 2 semaines des vacances de Noël et tout le mois d'août.

Dates variables et communiquées sur le site et le Facebook de la ville en cas de modifications ponctuelles.



### ► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Animé par des psychologues de l'Association Régionale pour la Promotion des Actions de Santé (ARPAS). Ouvert sur RDV au 04 93 20 67 01 le lundi après-midi ou mardi après-midi en fonction des demandes, le mercredi toute la journée et le jeudi après-midi. Pour plus d'information RDV sur le site de l'ARPAS : [www.arpas.eu](http://www.arpas.eu) ou par mail à [infos@arpas.eu](mailto:infos@arpas.eu).



### ► LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance informe les familles sur les différents modes d'accueil proposés sur la commune et les oriente en fonction des besoins de garde :

- en accueil collectif,
- en accueil familial au domicile d'une assistante maternelle de la crèche familiale,
- en accueil familial au domicile d'une assistante maternelle agréée privée,
- au domicile des parents par l'intermédiaire de garde à domicile (individuel ou entreprise).

Le Relais donne également des informations relatives concernant :

- la liste actualisée des places disponibles chez les assistantes maternelles agréées privées,
- les prestations CAF liées à l'accueil du jeune enfant,
- la tarification des différents modes d'accueil,
- les démarches administratives liées à la recherche et à l'emploi d'une assistante maternelle privée ou d'une employée familiale (garde d'enfant à domicile),
- le métier d'assistante maternelle et ceux de la petite enfance en général.

Pour prendre RDV avec le Relais Petite Enfance scannez ce QR CODE.



Ou sur le site de la ville :

« Accéder à mes démarches en ligne/ Rubrique Petite Enfance 0-3ans / Rendez-vous au Fil de la Famille ».

[Les activités proposées par le Relais Petite Enfance durant les vacances scolaires](#)

Durant les vacances scolaires, les activités sont menées dans les jardins publics, ouvertes à tous dans le cadre de la ludothèque itinérante. Elles sont organisées la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'avril et de la Toussaint et durant tout le mois de juillet. L'activité n'est pas assurée le mercredi ces semaines-là.

[Dispositif « Croc ta Ludo » :](#)

Itinérance des animatrices du Relais dans les différents parcs et jardins municipaux (Robin des Bois, Jaquon, Parc Layet, Peter Pan).

## CALENDRIER 2024/2025 DES FERMETURES DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Périodes E.P.E.	Réouverture	Autre période de congé	Toussaint	Autre période de congé	Noël	Février	Lundi 17/03/25	Printemps	Autre période de congé	Été Juillet/Août
Les Lutins	Agents 26 août Enfants 27 août		Du 21/10 au 25/10/24		Du 23/12/24 au 03/01/25	Du 10/02 au 14/02/25		Du 07/04 au 11/04/25	02/05/25, 30/05/25 à confirmer	Du 21/07 au 18/08/25
Les Moussaillons	Agents 2 sept Enfants 3 sept		Du 28/10 au 01/11/24	12/11/2024	Du 23/12/24 au 03/01/25	Du 17/02 au 21/02/25	Journée pédagogique 2025 à destination des agents	Du 14/04 au 18/04/25	30/05/25 à confirmer 10/06/25 et 15/07/25	Du 28/07 au 25/08/25
Les Renardeaux	Agents 19 août Enfants 20 août		Du 28/10 au 01/11/24		Du 23/12/24 au 03/01/25	Du 17/02 au 21/02/25		Du 14/04 au 18/04/25	30/05/25 à confirmer	Du 28/07 au 25/08/25
Les Petits Gaby	Agents 19 août Enfants 20 août		Du 28/10 au 01/11/24		Du 23/12/24 au 03/01/25	Du 17/02 au 21/02/25		Du 14/04 au 18/04/25	30/05/25 à confirmer	Du 28/07 au 25/08/25
Lou Nistou	Agents 26 août Enfants 27 août	11/10/24	Du 21/10 au 25/10/24		Du 23/12/24 au 03/01/25	Du 10/02 au 14/02/25		Du 07/04 au 11/04/25	30/05/25 à confirmer	Du 21/07 au 18/08/25



## PÔLE ACCUEIL SPÉCIFIQUE

### ACCUEIL SPÉCIFIQUE



Hôtel de Ville  
222, Esplanade du Levant

☎ 04 92 12 42 67

Le pôle accueil spécifique propose des informations aux familles d'enfants ayant une particularité de développement. Il œuvre à compenser les difficultés liées au handicap et favorise l'accès aux structures ordinaires. Il participe à faire la liaison entre le domicile, les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant ou l'école et les praticiens libéraux qui sont en charge des soins de l'enfant.

#### ► OBJECTIFS PRINCIPAUX

- offrir un accompagnement personnalisé qui va permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales, affectives et cognitives, d'être valorisé dans ses potentialités,
- développer et valoriser les compétences parentales. Accompagner, soutenir les familles dans leurs préoccupations spécifiques,
- accompagner les équipes, leur proposer des temps d'échanges, de réflexion autour du handicap et leur proposer des formations et temps de sensibilisation,
- mettre en synergie les acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé.

**Publics concernés :** enfants accueillis en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant et en accueil de loisirs.

Vous pouvez prendre RDV avec la coordinatrice du Pôle Accueil Spécifique en scannant ce QR CODE.



## INFO PRATIQUE

### ► GUICHET UNIQUE HANDICAP

Le CCAS met à disposition du public son Guichet Unique du Handicap.

Que vous soyez en situation de handicap ou que vous côtoyiez une personne concernée, vous trouverez au sein de ce service un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'assistance administrative pour toutes les démarches relatives au domaine du handicap.

Pour tout renseignement : par téléphone au **04 92 12 40 40** ; ou directement au **Guichet Unique du Handicap** (dans les locaux du CCAS : 341 avenue général Leclerc), **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h** (réception sur rendez-vous).



# L'ENFANCE ÉCOLES, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EXTRASCOLAIRES

## SOMMAIRE

**12-15** Les établissements scolaires.

**16** Le guichet unique.

**17** Les inscriptions scolaires.

**17** Le conseiller numérique.

**18** Les dérogations scolaires.

**19** La restauration scolaire.

**20-22** Les accueils périscolaires.

**22** Le Pass' mercredi.

**23-24** Les accueils extrascolaires (vacances séjours).

**25-27** Les activités sportives.

**28-33** Les activités culturelles.

**34-35** Le Conseil Municipal des Jeunes.

## LES CHIFFRES CLÉS

MATERNELLE

**1 068** ENFANTS  
**9** ÉCOLES

ÉLÉMENTAIRE

**1 804** ENFANTS  
**10** ÉCOLES

**7 000 000** €

DE BUDGET DESTINÉ AUX ENFANTS PAR AN

**50%**

ALIMENTATION BIO ET LABELISÉE DANS LES CANTINES

**425 930**

REPAS SERVIS PAR AN

**2 700**

ENFANTS CHAQUE JOUR À LA CANTINE

**530**

ENFANTS EN ACCUEIL DE LOISIRS CHAQUE MERCREDI

**450**

ENFANTS CHAQUE JOUR EN ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

**213**

ENFANTS EN SÉJOURS PAR AN

# LES ÉCOLES MATERNELLES

La commune est en charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et assure leur construction, leur réhabilitation et leur maintenance. De plus, elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

## ► LES ÉCOLES MATERNELLES

Une équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles) est mise à disposition par la Municipalité dans chaque école maternelle.

L'ATSEM est un agent communal chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.



### ► CASTILLON 1

296, rue Jean Giono

✉ [ecole.0061362Y@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061362Y@ac-nice.fr)

☎ 04 93 07 02 29 - Directrice : Mme BINARD



### ► CASTILLON 2

21, allée des Écureuils

✉ [ecole.0061518T@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061518T@ac-nice.fr)

☎ 04 93 07 79 11 - Directrice : Mme DEBRY



### ► LES PLANS

174, avenue des Plans

✉ [ecole.0061182C@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061182C@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 50 07 - Directrice : Mme PRIOUX



### ► LES BIGARADIERS

177, corniche Fahnestock

✉ [ecole.0061654R@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061654R@ac-nice.fr)

☎ 04 93 14 03 96 - Directrice : Mme GIORDANO



### ► PASTEUR

91, allée Pasteur

✉ [ecole.0061181B@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061181B@ac-nice.fr)

☎ 04 93 19 33 85 - Directrice : Mme CRESP



### ► MONTALEIGNE

66, chemin de la Tour Carrée

✉ [ecole.0061362Y@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061362Y@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 38 60 - Directrice : Mme LAPP



### ► RENÉ CASSIN

179, avenue Pierre Ziller

✉ [ecole.0061362Y@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061362Y@ac-nice.fr)

☎ 04 93 19 30 90 - Directrice : Mme GHIS



### ► GABRIEL FERRER

129, allée Simone Veil

✉ [ecole.0060547M@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060547M@ac-nice.fr)

☎ 04 97 22 10 61 - Directrice : Mme COMMINGE



### ► LOUIS RAVET

249, avenue Paul Cézanne

✉ [ecole.0061518T@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061518T@ac-nice.fr)

☎ 04 92 12 95 30 - Directeur : M. OCCELLI

# LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



## ► CASTILLON 1

192, allée des Écureuils

✉ [ecole.0061406W@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061406W@ac-nice.fr)

☎ 04 93 07 29 50 - Directrice : Mme BERNET



## ► CASTILLON 2

187, allée des Écureuils

✉ [ecole.0061519U@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061519U@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 21 75 - Directrice : Mme BOLIS



## ► GARE 2

63, allée Pasteur

✉ [ecole.0060546L@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060546L@ac-nice.fr)

☎ 04 97 19 31 75 - Directrice : Mme SIBEAU



## ► RENÉ CASSIN

107, avenue Pierre Ziller

✉ [ecole.0061386Z@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061386Z@ac-nice.fr)

☎ 04 93 19 44 35 - Directrice : Mme LAMBERT



## ► MICHELIS 1

99, rue des Écoles

✉ [ecole.0060543H@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060543H@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 14 03 - Directrice : Mme ANTON CLIN



## ► MICHELIS 2

343, avenue des Plans

✉ [ecole.0060544J@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060544J@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 16 05 - Directeur : M. SCALISE



## ► LOUIS RAVET

342, avenue Paul Cézanne

✉ [ecole.0061747S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061747S@ac-nice.fr)

☎ 04 92 12 95 80 - Directrice : Mme MOUZON



## ► MONTALEIGNE

1030, chemin Fahnestock

✉ [ecole.0061093F@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061093F@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 12 80 - Directrice : Mme NAPOLIER



## ► GARE 1

31, allée Pasteur

✉ [ecole.0060545K@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060545K@ac-nice.fr)

☎ 04 93 19 30 25 - Directeur : M. LASFARGUE



## ► SAINTE PETRONILLE

1835, route de la Baronne

✉ [ecole.0060550R@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060550R@ac-nice.fr)

☎ 04 93 31 21 35 - Directrice : Mme DIVELEC



# LE GUICHET UNIQUE

## ► MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÈGLEMENT DES ACCUEILS PETITE ENFANCE, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Vous pouvez régler votre avis de somme à payer des manières suivantes :

### ✓ PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

### ✓ EN LIGNE

- Carte bancaire.
- Prélèvement sous 3 jours.
- Virement SEPA.

### ✓ AU GUICHET

- Chèques bancaires au nom du ou des responsables légaux de l'enfant et à l'ordre de la Régie Unique SLV,
- Numéraire dans la limite de 300 euros,
- Cartes bancaires,
- Chèques Emploi-Service Universels (CESU) au nom du ou des responsables uniquement pour les crèches, accueils périscolaires du matin, midi et soir, du mercredi à remettre au guichet ou à transmettre par courrier,
- Chèques-vacances ANCV pour tous les accueils de loisirs pendant les vacances au nom du ou des responsables.

## ► RÈGLEMENT

Toute personne s'inscrivant aux activités périscolaires et extrascolaires s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.

**Ce règlement est consultable en scannant ce QR CODE :**



**Ou sur le site de la ville :**  
« Mon quotidien / Enfance Jeunesse/Espace Animation Loisirs Jeunesse / Accueils périscolaires matin, midi et soir ».

Il peut également être communiqué au format numérique ou papier sur simple demande.

# LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La commune de Saint-Laurent-du-Var scolarise les enfants qui ont trois ans (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre).

## ► PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'affectation des élèves dans l'un des établissements scolaires de la ville s'établit selon le périmètre scolaire défini en conseil municipal par la délibération du 13/03/2024.



Retrouvez le secteur de votre enfant en fonction de votre adresse en scannant **le QR CODE.**

**Pour inscrire votre enfant, vous devez réaliser une démarche en deux étapes :**

### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Pour préinscrire votre enfant en ligne scannez **le QR CODE :**



**Ou sur le site de la ville :**

Accéder à mes démarches en ligne /  
Espace Familles /  
Préinscription à l'école.

### 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE

Suite à votre préinscription en ligne, un lien vous sera transmis par mail pour télécharger le certificat de pré-inscription de votre enfant.

Il vous appartient ensuite de prendre rendez-vous auprès de la directrice ou du directeur de l'école dont vous dépendez munis de ce certificat pour finaliser l'inscription.



## CONSEILLER NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique est à la disposition des parents qui désirent être accompagnés dans leurs démarches administratives en ligne liées à l'Espace Familles, le mercredi matin (8h30/12h) et le vendredi après-midi (13h30-17h) dans le hall de l'hôtel de ville.

Sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Pour prendre RDV scannez **ce QR CODE.**

**Ou sur le site de la Ville :** « Accéder à mes démarches en ligne / Conseiller numérique / RDV avec un conseiller numérique.



# LES DÉROGATIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école ?

## ➤ DÉROGATION SCOLAIRE DE SECTEUR

La dérogation de secteur est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile, en vertu des périmètres scolaires déterminés par le conseil municipal. Toute dérogation est accordée pour un cycle (maternelle ou élémentaire).

Ainsi, la dérogation de secteur accordée pour l'école maternelle doit impérativement être renouvelée lors du passage à l'école élémentaire. Elle est également exigée en cas de déménagement vers une autre commune en cours d'année, dans ce cas-là, veuillez contacter le service des affaires scolaires au **04 92 12 42 91**.

Après étude des demandes par la commission des dérogations, une réponse vous sera transmise par mail avant la fin du mois de juin.

Découvrez les secteurs scolaires selon votre adresse en scannant ce QR CODE :



Ou sur le site de la ville :

Rubrique : Mon quotidien / Enfance Jeunesse/ Education / Inscriptions scolaires.

### Comment effectuer une demande ?

Cette démarche se fait en ligne lors de la pré-inscription à l'école.

Pour effectuer une pré-inscription à l'école avec dérogation de secteur scannez ce QR CODE.



Ou sur le site de la ville

Rubrique : Mes démarches en ligne / Espace Famille / Scolaire / Préinscription à l'école avec dérogation de secteur 2024/2025.

## ➤ DÉROGATION SCOLAIRE DE COMMUNE EXTÉRIEURE

### > Résidents Laurentins

Vous devrez effectuer une demande de formulaire auprès de la commune souhaitée.

La ville de Saint-Laurent-du-Var devra ensuite émettre son avis sur votre demande.

### > Résidents non Laurentins

Une dérogation scolaire pour un enfant n'habitant pas Saint-Laurent doit faire l'objet d'un accord entre communes. Cet accord intercommunal se traduit par le versement d'une participation financière de la commune de résidence aux frais de scolarisation de l'enfant.

Elle doit être **obligatoirement** renouvelée chaque année.

### Comment effectuer une demande de dérogation de commune extérieure ?

Cette démarche est réalisable uniquement en version papier, en remplissant le formulaire téléchargeable en scannant les QR CODE ci-dessous ou sur le site de la ville.



Rubrique : Mon quotidien / Enfance Jeunesse/ Education / Secteurs et dérogations scolaires / Commune extérieure.



Demande de dérogation en faveur des Écoles de Montaleigne.

# LA RESTAURATION SCOLAIRE

La ville de Saint-Laurent-du-Var prépare en moyenne 366 680 repas par an en cuisine traditionnelle et 59 250 repas par an en liaison froide.

Ces repas sont destinés à des enfants de maternelle et d'élémentaire ainsi qu'aux enseignants, au personnel de surveillance et aux divers agents de la commune.

Trois formules de restauration existent sur la commune :

1. La préparation de repas sur place en cuisine traditionnelle sur 4 cuisines (Gare, Michelis, les Pugets et Cassin) qui confectionnent en moyenne 2 180 repas par jour.
  - 4 établissements petite enfance : Les Renardeaux, Les Moussaillons, Lou Nistou et Les P'tits Gaby livrés depuis la cuisine Cassin.
  - 3 établissements scolaires : élémentaire Sainte-Pétronille et maternelle Montaleigne livrés depuis la cuisine des Pugets et la maternelle des Plans livrée depuis la cuisine de Michelis.
2. La préparation de repas en cuisine traditionnelle livrés en liaison chaude pour :
  - 4 établissements petite enfance : Les Renardeaux, Les Moussaillons, Lou Nistou et Les P'tits Gaby livrés depuis la cuisine Cassin.
  - 3 établissements scolaires : élémentaire Sainte-Pétronille et maternelle Montaleigne livrés depuis la cuisine des Pugets et la maternelle des Plans livrée depuis la cuisine de Michelis.
3. La liaison froide livrée par une société de restauration privée qui sert 460 repas en moyenne par jour aux 3 restaurants en liaison froide : Louis Ravet, Montaleigne élémentaire et maternelle Gabriel Ferrer.

## ➤ ÉLABORATION DES MENUS

Les menus sont élaborés par une diététicienne tous les deux mois, en concertation avec les chefs et seconds de cuisine, dans le respect du décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité des repas servis en restauration, et conformément aux obligations de la loi Egalim 2 de 2020.

Retrouvez le menu des cantines et des crèches du mois en cours sur le site de la ville en tapant menus des cantines dans la barre de recherche.

## ➤ COMITÉ DES USAGERS

Un comité des usagers de la restauration scolaire composé de représentants des parents d'élèves, des enseignants, de l'animation, de la restauration et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se réunit 5 fois par an. Cette instance permet d'étudier les menus à venir et de faire un retour sur les menus précédents, tout en tenant compte des contraintes organisationnelles et réglementaires notamment en matière d'hygiène et de nutrition du service de la restauration.

## ➤ L'INSCRIPTION À LA CANTINE

Une inscription est prise en compte dans un délai de 7 jours.

Une formule dépannage est proposée à hauteur de 10 fois par an maximum.

La priorité d'inscription à temps plein à la cantine est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent. Dans le cas contraire, 1 à 2 jours par semaine pourront être accordés sous réserve des places disponibles.



# LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

## ACCUEILS MATIN, MIDI ET SOIR (DE LA PETITE SECTION MATERNELLE AU CM2)

La ville de Saint-Laurent-du-Var organise l'accueil des enfants sur l'ensemble des temps périscolaires.

### ➤ TOUS LES JOURS D'ÉCOLE :

- accueil du matin de 7h30 à 8h20,
- accueil du midi et restauration scolaire,
- ✓ **Maternelle** : de 11h45 à 13h35
- ✓ **Élémentaire** : de 12h à 13h50
- accueil du soir de 16h30 à 18h30.

En dehors des périodes d'inscription, pour toute demande, contacter :

✉ [guichet.unique@saintlaurentduvar.fr](mailto:guichet.unique@saintlaurentduvar.fr)

☎ 04 92 12 42 57 / 04 92 12 42 58

### ➤ LA TARIFICATION :

Pour inscrire mon enfant aux accueils périscolaires matin, midi et/ou soir, deux étapes :

1. Mise à jour du Dossier Unique d'Inscription (DUI) en ligne de mi-mai à fin juillet.
2. Inscriptions aux activités ouvertes en ligne de mi-juin à mi-août de chaque année.



Pour y accéder durant cette période, scannez le QR CODE.

Ou sur le site de la ville

Rubrique : Accéder à mes démarches en ligne / Espace Familles / Mes inscriptions périscolaires.

\* Les tarifs peuvent évoluer

\*\* Les factures sont émises tous les deux mois et sont payables à terme échu en une seule fois avant la date limite indiquée sur la facture transmise par email.

ACCUEIL	PRIX	
<b>RESTAURATION</b>	laurentins	hors commune
Tarif unique	2,95€ par jour	4,20€ par jour
Tarif enfant allergique	0,55€ par jour	
+ accueil du midi	+ 0,38€ à 2,59€ / par jour	
Dépannage	5,65€ / par jour	
<b>ACCUEIL DU MATIN</b>		FORFAIT 2 mois
7h30-8h30	de 6€ à 40€	
Dépannage	1,5€ / jour	
<b>ACCUEIL DU SOIR</b>		FORFAIT 2 mois
16h30-18h30	de 12€ à 80€	
Dépannage	3€ / jour	
Pénalités de retard	5€ / quart d'heure	

### ➤ LES MERCREDIS

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des mercredis, encadrés par des animateurs qualifiés et diplômés, sont organisés par la ville en direction des enfants de 3 à 12 ans.

Une attention particulière est portée sur l'équilibre entre le besoin de loisirs et de détente pour permettre à l'enfant de se construire et de se développer harmonieusement. Des activités ludiques et sportives, des activités manuelles sont proposées.

Les mots-clés de notre programme tous âges confondus sont : bien-être, épanouissement et sécurité de l'enfant.

### ➤ LES LIEUX D'ACCUEIL

- **Accueil de loisirs Bigaradiers (maternelles)**  
177, corniche Fahnestock - Tél : 04 93 14 03 96
- **Accueil de loisirs Cassin (maternelles)**  
62, avenue Pierre Ziller - Tél : 04 93 07 56 07
- **Accueil de loisirs Pugets (maternelles)**  
126, allée des Écureuils - Tél : 04 93 07 68 42



- **Accueil de loisirs Michelis 2 (élémentaires)**  
343, avenue des Plans - Tél : 04 93 31 16 05
- **Accueil de loisirs Cassin (élémentaires)**  
107, avenue Pierre Ziller - Tél : 04 93 19 44 35
- **Accueil de loisirs Pugets (élémentaires)**  
Rue Jean Giono - Tél : 04 93 07 95 77
- **Accueil de loisirs Montaleigne (élémentaires)**  
1030, chemin de Fahnestock - Tél : 04 93 31 12 80

## HORAIRES

	Accueil du matin	Accueil de fin d'activité
<b>Mercredi matin découverte</b>	07h30 - 09h	11h45 - 12h30
<b>Mercredi matin découverte avec repas</b>	07h30 - 09h	13h30 - 13h45
<b>Mercredi journée</b>	07h30 - 09h	16h30 - 18h30

Comment inscrire votre enfant aux accueils du mercredi ?

En ligne durant la campagne d'inscription. Le DUI (Document Unique d'Inscription) doit être mis à jour pour procéder à l'inscription.

Tout au long de l'année, vous avez la possibilité de modifier les mercredis de présence de votre enfant en ligne en scannant le QR CODE.



Ou sur le site de la ville :

Rubrique : Accéder à mes démarches en ligne / Espace Familles / Mes inscriptions périscolaires.

# LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (SUITE)

## ► LES TARIFS

MERCREDIS	TARIFS
Mercredi matin découverte sans repas 7h30 - 12h30	1,50 € à 6 € / par matinée
Mercredi matin découverte avec repas 7h30 - 13h30	2,50 € à 9 € / par matinée
Mercredi journée 7h30 - 18h30	4,00 € à 15 € par jour

## ► LE PASS' LOISIRS MERCREDI

Le Pass' Loisirs offre la possibilité aux enfants de bénéficier d'un accompagnement aux activités sportives, artistiques et culturelles de la ville.

**⚠ ATTENTION : 1 SEULE ACTIVITE PAR ENFANT SERA ASSURÉE**

Lieux d'accueil concernés\* :

- ✓ **Michelis 2 et Bigaradiers** : toutes activités localisées au centre-ville.
- ✓ **Castillon 1** : Judo - Rugby - Piscine - Activités du secteur allant de la piscine municipale au stade des Iscles (Zone Industrielle).
- ✓ **Montaleigne élémentaire** : Tennis de Montaleigne.

\* Dans la limite des places disponibles.



## INFO PRATIQUE

Votre enfant doit être obligatoirement inscrit aux accueils de loisirs du mercredi et vous devez avoir pris contact avec l'association ou l'établissement concerné pour finaliser l'inscription.

Les navettes circuleront uniquement de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h.

**⚠ Toute activité démarrant à 13h30 ne sera pas prise en charge par le service pass loisirs**

Pour toute information complémentaire sur le fonctionnement contacter le service animation.

☎ 04 92 12 40 48

✉ [animation@saintlaurentduvar.fr](mailto:animation@saintlaurentduvar.fr)



# LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

## ► ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) VACANCES

Les accueils de loisirs extrascolaires, encadrés par des animateurs, sont organisés par la Ville pour les enfants de 3 à 12 ans afin de les accueillir durant les vacances scolaires.

## ► ACCUEILS DE LOISIRS SUSCEPTIBLES DE FONCTIONNER DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

- **Accueil de loisirs Cassin (maternelles)**  
62, avenue Pierre Ziller - Tél : 04 93 07 56 07
- **Accueil de loisirs Cassin (élémentaires)**  
107, avenue Pierre Ziller - Tél : 04 93 19 44 35
- **Accueil de loisirs Pugets (maternelles)**  
126, allée des Écureuils - Tél : 04 93 07 68 42
- **Accueil de loisirs Pugets (élémentaires)**  
Rue Jean Giono - Tél : 04 93 07 95 77
- **Accueil de loisirs Pasteur (maternelles)**  
91, allée Pasteur - Tél : 04 93 19 33 85
- **Accueil de loisirs Gare 1 et 2 (élémentaires)**  
31 et 63, allée Pasteur - Tél : 04 93 19 30 25

## ► LUDISPORTS

Le ludisports propose aux enfants âgés de 7 à 14 ans des stages à dominante sportive et des offres ludiques multi-activités. Il fonctionne la première semaine de chaque période de vacances scolaires et tout le mois de juillet (hors vacances de Noël). L'accueil des enfants est assuré de 8h15 à 8h45 et les activités de 9h à 17h. Les enfants sont pris en charge durant la pause méridienne, un pique-nique est à prévoir par les familles.

## ► COMMENT INSCRIRE MON ENFANT EN ALSH VACANCES OU AU LUDISPORT ?

En ligne sur le portail famille durant les périodes d'inscription (voir calendrier des inscriptions sur la page suivante). Durant les périodes d'inscription rendez-vous ici pour inscrire votre enfant en séjour :



Ou sur le site de la ville :

Rubrique : Accéder à mes démarches en ligne / Espace Familles / Mes vacances.

## ► SÉJOURS

Des séjours sont proposés aux enfants de 6 à 14 ans pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été sur le thème du sport, de la nature, de la montagne et de la mer. Une priorité d'inscription est donnée aux enfants laurentins (dont les parents résident sur la commune).

## ► COMMENT INSCRIRE MON ENFANT EN SÉJOUR ?

En ligne sur le portail famille durant les périodes d'inscription (voir calendrier des inscriptions sur la page suivante). Durant les périodes d'inscription rendez-vous ici pour inscrire votre enfant en séjour :



Ou sur le site de la ville :

Rubrique : Accéder à mes démarches en ligne / Espace Familles / Mes vacances.

## CALENDRIER DES PRÉ-INSCRIPTIONS 2024-2025 ACCUEILS DE LOISIRS / LUDISPORTS ET SÉJOURS POUR LES 3/11 ANS

## LES ACTIVITÉS SPORTIVES

### ACCUEILS DE LOISIRS / LUDISPORT

PÉRIODES	DATES D'INSCRIPTION VIA LE PORTAIL FAMILLE	DATES DE RÈGLEMENT EN MAIRIE ET EN LIGNE	DATES D'OUVERTURE DES ACCUEILS
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Mercredi 18 septembre 2024	Du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre 2024	Du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2024
VACANCES DE NOËL	Mercredi 20 novembre 2024	Du lundi 2 au dimanche 8 décembre 2024	Lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2025
VACANCES D'HIVER	Mercredi 15 janvier 2025	Du lundi 27 janvier au dimanche 2 février 2025	Lundi 10 au vendredi 22 février 2025
VACANCES DE PRINTEMPS	Mercredi 12 mars 2025	Du lundi 24 au dimanche 30 mars 2025	Lundi 7 au vendredi 18 avril 2025
VACANCES D'ÉTÉ	Mercredi 28 mai 2025	Du lundi 16 au dimanche 22 juin 2025	Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025

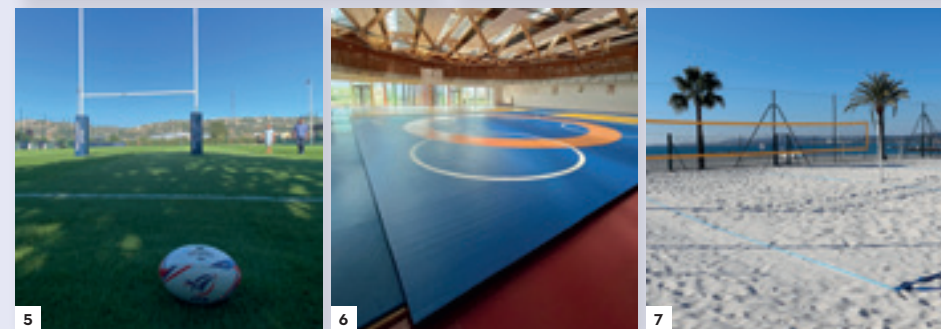
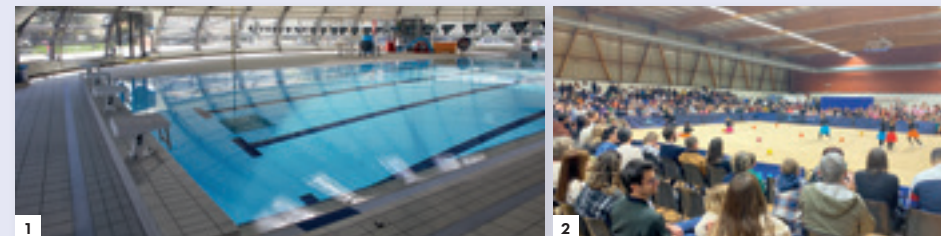
### SÉJOURS

PÉRIODES	DATES DES PRÉ-INSCRIPTIONS PAR LE PORTAIL «ESPACE FAMILLE»	DATES DE RÈGLEMENT EN MAIRIE ET EN LIGNE	DATES DES SÉJOURS
SÉJOURS HIVER	Mercredi 8 janvier 2025	Du lundi 20 au dimanche 26 janvier 2024	Du lundi 10 au vendredi 14 février et du lundi 17 au vendredi 22 février 2025
SÉJOURS PRINTEMPS	Mercredi 26 février 2025	Du lundi 10 au dimanche 16 mars 2025	Diffusion ultérieure
SÉJOURS ÉTÉ	Du mercredi 14 au jeudi 15 mai 2025	Du lundi 2 au dimanche 8 juin 2025	Diffusion ultérieure

### ► TARIFICATION

ALSH VACANCES	
7h30 - 18h30	de 4€ à 15€ / par jour
Tarif demi-journée (5h) pour les enfants atteints d'handicap	1,50€ à 6€ / par demi-journée matin ou après-midi
SÉJOURS VACANCES	
Tarif à la journée	de 10€ à 35€ / par jour

\* Les factures sont payables en une seule échéance avant le démarrage des vacances scolaires.



1. La piscine municipale **Éric Guiraud** - 1555 Esplanade Edmond Jouhaud |
2. Les gymnases **Joseph Pagnol & Saint-Exupéry** - 95 rue Albert Camus (Joseph Pagnol) / 116 avenue Pierre Amadiou (Saint-Exupéry) |
3. Les installations de plein air |
4. Le complexe sportif **Layet Bérenger** - 212, avenue du 11 novembre |
5. Le complexe sportif **Olivier Allo** - 310, allée des Agriculteurs |
6. Le dojo **Hervé Allari** - 640 route des Pugets |
7. Les terrains de beach volley - Plage Cousteau.



Retrouvez toutes les installations en plein air sur le site de la ville dans la rubrique « Sport ».

Durant les vacances scolaires, le ludisport est proposé aux enfants de 8 à 13 ans.

## RETROUVEZ LE PLANNING 2024/2025 CI-DESSOUS

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

ACTIVITÉS DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024			
ACTIVITÉS	ANNÉES DE NAISSANCE	LIEUX	HORAIRES
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	2013 à 2015 (15 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
JEUX DE BALLONS	2016 à 2018 (30 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
MULTI-ACTIVITÉS APRÈS-MIDI			

### VACANCES D'HIVER

ACTIVITÉS DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 FÉVRIER 2025			
ACTIVITÉS	ANNÉES DE NAISSANCE	LIEUX	HORAIRES
JUDO	2016 à 2018 (30 enfants)	Dojo municipal	8h à 17h15
MULTI-ACTIVITÉS APRÈS-MIDI			
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	2013 et 2015 (15 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15

### VACANCES DE PRINTEMPS

ACTIVITÉS DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 AVRIL 2025			
ACTIVITÉS	ANNÉES DE NAISSANCE	LIEUX	HORAIRES
ACTIVITÉS	2013 à 2015 (15 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
ACTIVITÉS	2016 à 2018 (30 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
ACTIVITÉS			

### VACANCES D'ÉTÉ

ACTIVITÉS DU LUNDI 7 AU VENDREDI 25 JUILLET 2025			
ACTIVITÉS	ANNÉES DE NAISSANCE	LIEUX	HORAIRES
ACTIVITÉS DU 7 AU 11 JUILLET 2025 - SEMAINE 28			
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	2012 à 2015 (28 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
ACTIVITÉS DU 15 AU 18 JUILLET 2025 - SEMAINE 29			
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	2012 à 2015 (28 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15
ACTIVITÉS DU 21 AU 25 JUILLET 2025 - SEMAINE 30			
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	2012 à 2015 (28 enfants)	Gymnase municipal	8h à 17h15

Renseignements auprès du service municipal des sports au 04 92 12 41 98.

Inscriptions sur le Portail Familles aux dates définies sur le planning des préinscriptions en page 24.

(Informations indiquées sur le site internet de la ville environ 1 mois avant le début des activités).

# LES ACTIVITÉS SPORTIVES (SUITE)

## ► BÉBÉS NAGEURS – JARDIN AQUATIQUE - TEST ANTIPANIQUE

Les bébés nageurs et le jardin aquatique sont des activités qui visent à familiariser votre enfant avec l'eau. Celui-ci va apprendre tout en s'amusant, à son rythme, grâce à des structures ludiques mises en place dans un bassin chauffé à 34 degrés. Ces animations se déroulent en présence de l'un ou des deux parents. Ce moment convivial et privilégié que vous vivrez avec votre enfant lui permettra une initiation aux plaisirs de l'eau.

La sécurité étant primordiale, 2 encadrants seront présents. L'un se trouve dans l'eau pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller, l'autre à l'extérieur du bassin pour assurer la sécurité de l'activité. Un certificat médical au nom de l'enfant sera demandé lors de l'inscription.

Le créneau des bébés nageurs proposé aux enfants de 4 mois à 3 ans est mis en place les samedis de 8h45 à 10h. Le jardin aquatique est réservé aux enfants de 3 à 5 ans, les samedis de 10h à 10h45.

Des tests antipaniques sont réalisés au sein de la piscine municipale. Ils visent à attester la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique. Le test antipanique est obligatoire pour l'inscription des enfants aux séjours et au ludisport.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter la piscine municipale de Saint-Laurent-du-Var au 04 93 31 61 94.



## ► LES TARIFS

### ACTIVITÉS AQUATIQUES - TEST ANTIPANIQUE

NATURE DU DROIT D'ENTRÉE	LAURENTIN	NON-LAURENTIN
1 entrée enfant jardin aquatique	1,50 €	3 €
1 séance bébés nageurs	7 €	14 €
10 séances bébés nageurs	63 €	126 €

## ► LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU STADE LAURENTIN

Retrouvez toutes les associations sportives du Stade Laurentin sur le site de la ville, rubrique Sport.

### DONNEZ DU PEPS\* À VOS ENFANTS ! (\*Prime Enfant à la Pratique Sportive)

Une aide de 30€ est allouée par la ville de Saint-Laurent-du-Var pour l'inscription d'un enfant de moins de 10 ans à une association sportive de la Fédération du Stade Laurentin, sans condition de ressources.

Information et inscription auprès des clubs.

# LES ACTIVITÉS CULTURELLES

## ► LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS



1



2

3



4



5

6



### 1. LA VILLA

Bibliothèque (Bibliogaming) / manga et culture ludique

📍 228, avenue du Général Leclerc

☎ 04 92 12 40 61

✉ [bdmangas@saintlaurentduvar.fr](mailto:bdmangas@saintlaurentduvar.fr)

#### Horaires

Mardi, jeudi, vendredi 15h - 19h  
Mercredi, samedi 10h - 18h

### 3. BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

📍 Les Bigaradiers,  
177, corniche Fahnestock

☎ 04 93 19 08 65

#### Horaires

Du mardi au vendredi : 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h

### 5. CONSERVATOIRE

📍 177, avenue du Général Leclerc

☎ 04 92 12 40 66

✉ [conservatoire@saintlaurentduvar.fr](mailto:conservatoire@saintlaurentduvar.fr)

#### Cours

14h - 20h en semaine  
9h - 12h le mercredi et le samedi

#### Secrétariat

Mêmes plages horaires que les cours durant les périodes scolaires ;  
9h - 12h / 14h - 17h durant les vacances scolaires.

### 2. ANIMATHÈQUE DES PUGETS

📍 Castillon 2, 187, allée des Écureuils

☎ 04 93 31 21 67

#### Horaires

En périodes scolaires :  
Le soir : 16h30 - 18h  
Mercredi : 14h - 17h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

#### Pendant les vacances :

Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30  
Fermeture à Noël et au mois d'août.

### 4. CABANE À LIVRES

Prêt de livres gratuit - Jeux de sociétés et animations autour du livre

📍 Esplanade Les Goélands - Juillet

### 6. ANIMATHÈQUE DE LA GARE

📍 63, allée Pasteur

☎ 04 93 19 31 77

#### Horaires

En périodes scolaires :  
Le soir : 16h30 - 18h  
Mercredi : 9h30 - 12h30 - Samedi : 9h - 12h30

#### Pendant les vacances :

Lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h30  
Fermeture à Noël.

# LES ACTIVITÉS CULTURELLES (SUITE)

## ► STAGES ARTISTIQUES PENDANT LES VACANCES

Des stages artistiques sont organisés pour les enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances scolaires 2025 selon le planning ci-dessous.

### HIVER

**1<sup>ère</sup> semaine :**  
du lundi 10 au vendredi 14 février 2025

DANSE, (Mayra MORELLI),  
Conservatoire, 10h - 12h.

MODELAGE ET POTERIE, (Lila),  
Conservatoire, 14h - 16h.

**2<sup>ème</sup> semaine :**  
du lundi 17 au vendredi 21 février 2025

ROBOTIQUE (Nicolas COLIN),  
Conservatoire, 10h à 12h et 14h à 16h.

COMÉDIE MUSICALE (Serge ORESTANO),  
Conservatoire 14h - 16h.

### PRINTEMPS

**1<sup>ère</sup> semaine :**  
du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025

DANSE, (Mayra MORELLI),  
Conservatoire, 10h - 12h.

PERCUSSIONS CUBAINES (Laurent SAVY)  
Conservatoire 14h - 16h.

HISTOIRES DE JEUX (Nicolas OUDIN),  
Conservatoire, 14h - 16h.

**2<sup>ème</sup> semaine :**  
du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025

DESSIN ET CRÉATION  
DE FANZINES (Laëtitia COMBE),  
Conservatoire, 14h - 16h.

COMÉDIE MUSICALE (Serge ORESTANO),  
Conservatoire 14h - 16h.

**Sous réserve de modifications.**

### ÉTÉ

**1<sup>ère</sup> semaine :**  
du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2025

ROBOTIQUE (Nicolas COLIN),  
Conservatoire, 10h à 12h et 14h à 16h.

MODELAGE ET POTERIE, (Lila),  
Conservatoire, 14h - 16h.

CRÉATION DE JEU DE SOCIÉTÉ (Lionel BORG),  
Conservatoire, 14h - 16h.

**2<sup>ème</sup> semaine :**  
du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2025  
(14 juillet férié)

THÉÂTRE (Amélia FOFANA),  
Conservatoire, 14h - 16h30.

ATELIER LEGO, (Sébastien LEONE),  
Conservatoire, 9h - 12h (8 - 12 ans).

### TOUSSAINT (Dates non déterminées)

DESSIN ET CRÉATION  
DE FANZINES (Laëtitia COMBE),  
Conservatoire, 14h - 16h.

MODELAGE ET POTERIE, (Lila),  
Conservatoire, 14h - 16h.

#### ► TARIFICATION

5 € ou 9 € la semaine de stage, selon vos revenus. Merci de vous munir de votre dernier avis d'imposition lors des inscriptions.

#### Renseignements et inscriptions :

Conservatoire municipal,

177 avenue du Général Leclerc

04 92 12 40 66





# LES ACTIVITÉS AU SEIN DES ANIMATHÈQUES

## DE LA VILLE

### ► ANIMATHÈQUE DES PUGETS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Samedi 28 septembre 2024	Matinée « portes ouvertes » - De 10h à 12h + Tombola gratuite
Mercredi 2 octobre 2024	BABY MUSIC (Éveil musical) - Pour les tout-petits (0 / 3 ans) - De 9h30 à 10h30
Vacances d'automne (1 <sup>ère</sup> semaine) Mercredi 23 octobre 2024	KAMISHIBAI « Les petites sorcières » - De 9h30 à 10h30 - (De 1 an à 4 ans)
Vacances d'automne (2 <sup>ème</sup> semaine) Jeudi 31 octobre 2024	CHASSE AUX FANTÔMES - (En association avec le centre des Gueyeurs) À partir de 7 ans - Accompagnement d'un parent - De 14h30 à 17h
Mercredi 11 décembre 2024	BÉBÉS LECTEURS « Le Noël des tout-petits » - De 9h30 à 10h30 - (0 / 3 ans)
Mercredi 18 décembre 2024	ANIMATIONS DE NOËL - (En association avec le centre des Gueyeurs) De 14h30 à 16h30 - (Tout public) - Accompagnement d'un parent Ateliers créatifs, contes et passage du Père-Noël
Vendredi 24 janvier 2025	NUIT DE LA LECTURE - (En association avec le centre des Gueyeurs) Thème : Les patrimoines - De 18h30 à 20h30 - (Tout public) Accompagnement d'un parent
Mercredi 5 février 2025	DES PAGES ET DES CRÊPES - (expos livres sur la cuisine et l'alimentation, lectures, jeu et dégustation de crêpes) - De 14h30 à 16h30 (En association avec le centre des Gueyeurs) - (Tout public) - Accompagnement d'un parent
Vacances d'hiver (1 <sup>ère</sup> semaine) Mercredi 12 février 2025	À la découverte de Niki De Saint Phalle - Atelier créatif - À partir de 7 ans De 14h30 à 16h30
Mercredi 5 mars 2025	Grande parade de Carnaval - (En association avec le centre des Gueyeurs) (Tout public) - Accompagnement d'un parent - De 14h30 à 16h30
Vacances de Printemps (1 <sup>ère</sup> semaine) Jeudi 10 avril 2025	Chiche ! Dites-le avec des acrostiches ! - Atelier plastique et poétique autour de l'acrostiche - À partir de 8 ans - De 14h30 à 16h30
Mercredi 21 mai 2025	BÉBÉS LECTEURS « La gourmandise » - De 0 à 3 ans - De 9h30 à 10h30
Mercredi 4 juin 2025	KAMISHIBAI (sur le thème de la nature) De 1 an à 6 ans - De 9h30 à 10h30 APRÈS-MIDI JEU Venez jouer avec vos héros préférés ! 7 ans et +, de 14h30 à 16h30

### ► ANIMATHÈQUE DE LA GARE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Mercredi 18 septembre 2024	Journée Portes Ouvertes - 10h - 12h / 14h - 17h
Mercredi 9 octobre	Kamishibai (petits) - 10h30 - 11h30 (2/3 ans à 7 ans)
Mercredi 6 novembre	Création « construit ton Robot » - 14h30 - 16h (de 7 à 11 ans)
Mercredi 13 novembre	Création « Robot » suite - 14h - 16h (de 7 à 11 ans)
Du 27 novembre au 11 décembre	Lettre au Père Noël
Vendredi 6 décembre	Ciné (petits) - 18h45 - 20h (de 3 à 7 ans)
Mercredi 18 décembre	Atelier Noël - 14h - 16h (de 6 à 11 ans)
Vendredi 17 janvier 2025	Nuit de la Lecture - 18h30 - 20h
Du 20 au 30 janvier	Expo « La valise numérique » - « Petites histoires de l'art et de la culture » (de 6 à 11 ans)
Du 17 au 27 février	Expo « loup y es-tu ? » (à partir de 4 ans)
Vendredi 28 mars	Soirée ciné « grands » - 18h45 - 20h (de 8 à 11 ans)
Mercredi 23 avril	Escape Game « Chien Pourri » - 14h30 - 16h (de 7 à 12 ans)
Mercredi 14 mai	Escape Game « Cornebidouille » - 10h - 11h30 (à partir de 5 ans)
Jeudi 22 mai	Jeudi je lis - 16h30 - 18h
Jeudi 5 juin	Jeudi je lis - 16h30 - 18h
Jeudi 19 juin	Jeudi je lis - 16h30 - 18h



Animathèque des Pugets



Animathèque de la Gare

## LES REPRÉSENTANTS DES ENFANTS ET DES JEUNES DE LA VILLE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Saint-Laurent-du-Var a été instauré au sein de la commune en novembre 2021. Il est constitué de 36 enfants et jeunes (18 filles et 18 garçons) scolarisés dans les écoles élémentaires et les 2 collèges de la commune. Ils sont issus des classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> et sont élus par leurs camarades du même âge. La durée de leur mandat est de 2 ans.

Le CMJ se définit comme un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants, sur la vie de la commune. Il leur permet d'apprendre à être citoyen(ne) et les initie à une éducation à la démocratie.

Les 36 jeunes conseillers municipaux sont les porte-paroles de leurs camarades d'école, de collège ou de la commune en créant un réseau auprès d'eux pour recueillir des idées et faire des propositions de créations ou d'améliorations du cadre de vie de tous les habitants de la commune.

Les membres du CMJ s'engagent à représenter leurs camarades en :

- recueillant leurs attentes et leurs propositions,
- les informant sur les actions du Conseil Municipal des Jeunes,
- participant à des réunions de travail et à des séances du conseil municipal ainsi qu'à certaines manifestations publiques et temps forts de la commune aux côtés des élus et de Monsieur le Maire.

Les prochaines élections du CMJ auront lieu en novembre 2025.





# LA JEUNESSE

## SOMMAIRE

- 37** Les collèges.
- 37** Les inscriptions au collège.
- 37** Les dérogations.
- 38** Les activités périscolaires et extrascolaires.
- 39** Les partenaires associatifs jeunesse de la commune.

## LES CHIFFRES CLÉS

**2**  
COLLÈGES

**1 284**  
COLLÉGIENS

**93,91%**  
DE RÉUSSITE AU BREVET

**9**  
PARTENAIRES ASSOCIATIFS  
JEUNESSE

## LES COLLÈGES

Le conseil départemental a la charge des collèges publics, dont il assure la construction, l'équipement et le fonctionnement.

La ville de Saint-Laurent-du-Var compte 2 collèges.



► **COLLÈGE JOSEPH PAGNOL**  
1643, esplanade Edmond Jouhaud

✉ ce.0061134a@ac-nice.fr

☎ 04 93 19 46 90

Principal : M. THIRY



► **COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY**  
116, avenue Amadiou

✉ ce.0061738g@ac-nice.fr

☎ 04 93 07 71 63

Principal : M. PLANEILLE

### ► LES INSCRIPTIONS AU COLLÈGE

Votre enfant va entrer au collège et vous vous demandez comment l'inscrire dans son futur établissement ?

Votre enfant est affecté dans le collège public de votre secteur, généralement le plus proche de votre domicile. Pour l'y inscrire, vous devez remplir le dossier d'inscription remis par l'enseignant de CM2 puis prendre attache auprès du secrétariat du collège. Certains établissements proposent aussi de s'inscrire en ligne. Renseignez-vous auprès du collège de votre secteur pour savoir si cette possibilité vous est offerte (voir coordonnées des 2 collèges de la commune ci-dessus).

### ► LES DÉROGATIONS

Vous pouvez aussi demander son admission dans un autre collège public. Pour cela, vous devez obtenir une dérogation du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) avant d'inscrire votre enfant dans le collège souhaité. Si vous voulez l'inscrire dans un établissement privé, vous devez prendre contact avec le collège choisi.

# LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES

## ► LA VILLA

La villa est un espace culturel bibliogaming dédié aux adolescents.

L'endroit se divise en deux espaces distincts :

- L'espace lecture où l'on peut emprunter une grande diversité de livres, avec plus de 2100 mangas, 700 bandes-dessinées et 450 romans et documentaires.
- L'espace gaming avec Playstation 4, Playstation 5, Nintendo Switch et ordinateurs gaming, où l'on peut jouer pour un temps limité.

La villa propose tout au long de l'année des animations et des médiations culturelles, allant des ateliers de dessins manga, aux tournois de jeux vidéo en passant par des jeux de société, des rencontres avec des auteurs et des clubs de lecture !



## ANIMATIONS 2024 - 2025

Octobre	<b>Présentation du Prix MangaKap</b> Inscription au club de lecture MangaKap 2024
Samedi 26 Octobre 2024	<b>Tournoi de jeux vidéo</b> Viens affronter tes copains dans ce tournoi et deviens le meilleur joueur de la villa !
Mercredi 30 Octobre 2024	<b>Atelier calligraphie japonaise</b> Apprends les bases de ce grand art ancestral japonais !

Retrouvez également le Club Manga tous les premiers samedis du mois, et l'atelier écriture tous les derniers samedis du mois ! La newsletter vous informera des animations et événements à venir chaque trimestre ! (Cf. Réseaux sociaux).

Animations sous réserve de modifications.

Inscription obligatoire. Conditions préalables : avoir entre 11 et 20 ans, être inscrit à la villa

## ► LE STUDIO ROUSTAN

Le studio Roustan ouvre ses portes le mercredi après-midi à des adolescents de 11 à 15 ans pour créer un court métrage en animations de A à Z grâce à deux intervenantes.

Les adolescents, imaginent le scénario, créent le storyboard, dessinent, puis animent leurs créations. Ils découvrent tout le cheminement de la réalisation d'un dessin animé tout en perfectionnant leur apprentissage du dessin.

Tarif : 80 €. Renseignements : [culture@saintlaurentduvar.fr](mailto:culture@saintlaurentduvar.fr) - 04 92 12 40 62

# PARTENAIRES ASSOCIATIFS ÉDUCATION JEUNESSE DE LA COMMUNE

## ► AGASC

**L'Espace Loisirs des Jaquons**  
258, avenue du Zoo

☎ 07 77 16 65 78

✉ [jaquons@agasc.fr](mailto:jaquons@agasc.fr)

L'Espace Loisirs des Jaquons est un accueil de loisirs pour les adolescents pendant les mercredis et vacances scolaires ainsi que les soirs de semaines avec également un espace Beach volley et foot à cinq pour les adultes.



## ► ROBINSON 06

**Jardin d'enfants les p'tits robinsons**  
429, rue Albert Camus - bât L

☎ 04 93 31 01 92

✉ [robinson06@wanadoo.fr](mailto:robinson06@wanadoo.fr) (jardin d'enfants)

✉ [accueil@robinson.fr](mailto:accueil@robinson.fr) (centre de loisirs)

Robinson 06 est une association qui propose un centre de loisirs et un jardin d'enfants pour les enfants âgés de 2 ans à 3 ans révolus. Le centre de loisirs propose des activités ludiques et éducatives pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.



► LE CENTRE SOCIAL  
« LES GUEYEURS »  
145, allée des Ecureuils

☎ 04 93 19 52 60

Le Centre Social « les Gueyeurs » est chargé d'accompagner la vie quotidienne des familles et favoriser l'épanouissement des enfants, encourager l'insertion sociale et culturelle, l'esprit collectif et les pratiques citoyennes, dynamiser la vie sociale sur le quartier.



► ARPAS (Association Régionale pour la Promotion des Actions de Santé)

« Au fil de la famille »  
39, rue des Écoles

☎ 04 93 20 67 01

L'ARPAS propose une permanence d'écoute psychologique, dans le cadre du dispositif national Point Accueil Ecoute Jeunes, à l'attention des enfants, adolescents, et jeunes majeurs de 11 à 25 ans et leurs parents, à raison d'un jour et demi par semaine (mercredi après-midi et le samedi journée). La commune alloue une aide financière à l'ARPAS pour la réalisation de cette action.



